La Société de Jésus couronné d'épines

CHAPITRE XX de la Vie du père Emmanuel par Dom Maréchaux

Le christianisme intégral. – La nécessité de la modestie chrétienne. – Les premiers sermons sur ce sujet. – Incident à une fête de Notre-Dame de la Sainte-Espérance. – Plan et projet d'une société protectrice de la modestie. – Institution de la Société de Jésus couronné d'épines. – Les fruits qu'elle porte. – Les enseignements du Père. – Explications nécessaires

Le christianisme intégral

Il y eut, répétons-le, **une profonde unité dans la vie du Père Emmanuel**. Le soin du *Bulletin* ne le distrayait pas du soin de sa paroisse. Ce qu'il enseignait dans le Bulletin, c'était ce qu'il prêchait dans la paroisse. La Sainte-Espérance était le flambeau de tous ses écrits et de toutes ses prédications.

Or, pour lui, nous l'avons vu, la Sainte-Espérance, c'était le christianisme intégral. Le christianisme n'est stable et solide, qu'autant qu'il est intégral; et il ne l'est que si, pénétrant tout d'abord l'intérieur de l'homme et le renouvelant à l'image de Jésus-Christ, il en arrive à régler l'extérieur lui-même, actes, paroles, attitude, d'après cette même image. Il ne suffit pas, nous dit l'Apôtre, de croire de cœur; si l'on veut être sauvé, il faut aussi confesser de bouche; et cette confession extérieure de la foi doit s'étendre à tous les gestes, à toutes les démarches, à toutes les habitudes et relations du chrétien.

La nécessité de la modestie chrétienne

C'est en partant de cette conception de la vie chrétienne, que le Père Emmanuel arriva à comprendre l'**importance pratique de la modestie chez les femmes**. Une femme vaniteuse ment aux engagements de son baptême ; une femme qui cherche à attirer sur elle les regards des hommes, montre par là même qu'elle n'a aucun souci de plaire à Jésus-Christ.

Cette vérité s'imposa à l'esprit du Père Emmanuel, voici à quelle occasion.

Vivant au sein d'une population qu'il avait rendue profondément chrétienne, Dieu sait au prix de quel labeur, population qui était généralement pauvre, et qui par suite conservait comme tout naturellement l'antique et très simple manière de se vêtir, il n'avait pas eu l'occasion de se prononcer sur la question de la modestie, quand vers 1867-1868 se produisit un incident qui eût pu avoir des suites les plus fâcheuses.

Les premiers sermons sur ce sujet

Deux jeunes personnes du pays furent mises en pension à Troyes. Elles en revinrent porteuses des **modes nouvelles**, chapeaux inusités au pays, luxe de vêtement qui faisait contraste avec la tenue générale. Le Père ne comprit pas tout d'abord le danger; il continua à admettre ces personnes à la communion hebdomadaire, sans leur donner aucun avertissement; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que cette mise mondaine constituait une **tentation de vanité pour les jeunes filles** de la paroisse, et une **amorce de péché pour les jeunes gens**. Aucun mal ne se produisit, mais le péril était flagrant.

Sa résolution fut aussitôt prise, c'était en 1868. Il fit plusieurs sermons énergiques sur la modestie chrétienne, et mit en avant les textes apostoliques de saint Pierre et de saint Paul qui en tracent les règles.

« Femmes, dit saint Pierre, ne vous parez pas en dehors, soit par des ornements d'or, soit par la beauté des habits, mais parez l'intérieur par la pureté 1. »

^{1 —}I. Pet. III. I-4

« Que les femmes, dit saint Paul, étant vêtues comme l'honnêteté le demande, se parent de pudeur et de sagesse, non avec des cheveux frisés, ni de l'or, ni des perles, ni des habits somptueux ; mais avec des bonnes œuvres, comme il sied à des femmes qui font profession de piété ². »

« Toute femme, dit-il encore, qui prie sans avoir la tête voilée, déshonore son chef ³ ».

Il parut au Père Emmanuel que ces enseignements impliquaient un **précepte formel**, et qu'on ne pouvait se soustraire à leur observation sans manquer au devoir de l'obéissance chrétienne.

Les sermons qu'il prononça portèrent coup. Le mouvement, qui eût pu entraîner la jeunesse féminine hors des sentiers de la modestie traditionnelle, fut enrayé. Il y eut bien quelque lutte ; mais la grâce triompha pleinement.

Incident à une fête de Notre-Dame de la Sainte-Espérance

Cependant, à la fête de Notre-Dame de la Sainte-Espérance, **1869**, **quelques dames dévotes** vinrent en pèlerinage avec des **ajustements par trop mondains**.

Le Père crut devoir, pour préserver la paroisse de la contagion de l'exemple, donner un sermon sur la modestie. Il prit le sujet de très haut ; il établit que, par la sainte communion, Notre-Seigneur s'empare de notre être tout entier, en sorte que l'âme lui demeure soumise par l'humilité, et que le corps lui-même lui soit assujetti par la retenue et la modestie. D'où il suit qu'une personne communiante doit trancher, même par le dehors, d'une personne non communiante. En un mot, la modestie pour une femme est l'indice de la résidence de Jésus-Christ dans son cœur ; elle est le parfum d'édification qu'elle est appelée à répandre. Ce sermon fut très beau, d'une allure calme et d'une émotion contenue. Un seul trait eut son piquant ; le Père dit qu'il y a parenté entre luxe et luxure.

Néanmoins ces paroles déplurent aux personnes qui avaient des motifs de se les appliquer. Il y eut des murmures et des protestations. Cette rumeur passa vite. Les **années suivantes**, **l'étalage mondain ne reparut plus**. On raconte qu'une dame envoya sa coiffure au Mesnil-Saint-Loup, avant de s'y rendre elle-même en pèlerinage, afin de s'assurer si elle rentrait dans la norme acceptée ou tolérée. Il y avait là peut-être une petite ironie ; ou plutôt une manière de rendre les armes. **Le Père avait gagné la bataille**.

Après 1870, il se manifesta une poussée de vanité parmi quelques filles. Nous avons raconté plus haut comment le Père la réprima, un soir de la neuvaine de la Sainte-Espérance. Ses propres larmes amenèrent des pleurs de repentir, et tout fut terminé pour le moment.

Plan et projet d'une société protectrice de la modestie

Mais le démon ne dort jamais, et de même la vanité est toujours plus ou moins en éveil dans les cerveaux féminins. Combien n'est-elle pas ingénieuse à se produire par toutes sortes d'inventions, le plus souvent ridicules! C'est une germination insensible, mais constante. Enlevez les racines; car, si vous vous contentez de retrancher les pousses une à une, vous n'en aurez jamais fini.

Afin de fixer les âmes dans la pratique éclairée et ferme de la modestie chrétienne, après avoir beaucoup prié et réfléchi, véritablement inspiré d'en haut, le Père Emmanuel conçut le plan d'une association qui réunirait les personnes résolument modestes, sous le nom de *Société de Jésus couronné d'épines*.

Oh! la sainte inspiration! Faire de la modestie une pratique d'amour envers Jésus souffrant et mourant pour nous, arrêter les yeux intérieurs des âmes sur le spectacle de sa tête tuméfiée et saignante sous les épines qui la percent, amener ainsi les femmes chrétiennes à rougir de livrer leurs têtes à de folles vanités: cette conception est de tout point admirable et émotionnante. Est-elle nouvelle dans l'Église? Non assurément: sans parler des adjurations des Pères aux femmes chrétiennes pour qu'elles gardent une sévère modestie, nous entendons saint Bernardin leur rappeler expressément les épines qui

² —I. Tim. II.9

³ —I. Cor. V. 13

déchirent le front et les tempes du Sauveur. Et néanmoins elle parut nouvelle, en ce sens qu'elle était un rajeunissement sous une forme originale et saisissante d'un enseignement traditionnel trop oublié.

Institution de la Société de Jésus couronné d'épines

Le projet de société fut présenté à Monseigneur Cortet ; l'âme vraiment pastorale du Prélat était ouverte à de telles initiatives, il les comprenait et les goûtait. Il accueillit favorablement celle du Père Emmanuel. Le 18 mars 1878, il approuva les statuts de la Société de Jésus couronné d'épines, et accorda des indulgences aux sociétaires, notamment quand elles assistent le vendredi à la sainte messe et y prient pour l'avancement spirituel les unes des autres.

Donnons une idée de ces statuts. Le Père Emmanuel assigne pour but à la Société de rendre les sociétaires « fidèles aux grâces de leur baptême, de leur confirmation et de leur première communion. » Il indique deux moyens propres à atteindre ce but : « l'union des âmes dans la charité, la pratique de la modestie dans les habits. » La Société a des dignitaires, présidente, deux vice-présidentes ou zélatrices, et une secrétaire, qui en forment le bureau, et décident, avec l'approbation du prêtre-directeur, de l'admission des sociétaires nouvelles : leurs fonctions sont triennales. Les réunions de la Société ont lieu tous les trois mois. On le voit par cet exposé, le Père Emmanuel ne prend la modestie que comme un moyen de fomenter la charité des âmes, de les rendre plus attentives à l'accomplissement des obligations contractées au saint baptême. En toute occasion, il ramenait les pratiques extérieures à la lumière des grands principes : ses œuvres de zèle portaient toujours un cachet doctrinal.

« A la première réunion de la Société, écrit le Père Emmanuel 4, d'un commun accord on convint de garder dans les habits une modestie telle, que les pauvres n'auraient pas à jalouser les riches ni les riches à mépriser les pauvres ; on reconnut que c'était nécessaire pour accomplir le commandement de Notre-Seigneur : Aimez-vous les uns les autres.

La joie des âmes fut telle qu'elle ne put se contenir, et se traduisit par des larmes d'abord, et peu après par la formule indiquée dans saint Paul : Saluez-vous mutuellement par le saint baisé! : Une des sociétaires fit spontanément la proposition de s'embrasser comme les premiers chrétiens. Aussitôt dit, aussitôt fait, et chacune embrassa sa voisine de droite et de gauche.

Ce fut là un jour de bonheur qui ne coûta rien à personne ; il était puisé dans le trésor de Dieu, et c'était une des grâces méritées par Jésus couronné d'épines. »

Telle fut l'inauguration vraiment charmante de la Société pour la conservation de la modestie. Les fruits répondirent à un début si heureux ; on ne saurait dire tout le bien qu'elle réalisa alors et plus tard. Nous n'hésiterons pas à affirmer qu'elle préserva la paroisse du Mesnil-Saint-Loup de la décadence générale qui faisait fléchir partout les pratiques chrétiennes.

Les fruits qu'elle porte

La bonne volonté des sociétaires était immense, leur obéissance spontanée et joyeuse aux moindres indications du Père tenait du prodige. Entrons en quelques détails, qui nous sont fournis par les contemporaines. Les bonnets étaient attachés sous le menton avec des rubans de couleur; le Père dit un mot, les rubans disparurent. Ils étaient décorés sur le côté d'un nœud enrubanné; sur un signe, cette sorte de cocarde fut enlevée. Ils étaient relevés sur le devant avec des ruches; le Père demanda pourquoi, ayant la tête voilée, on avait l'air de relever son voile; c'en fut assez, les bonnets furent immédiatement reportés à la faiseuse, dégarnis de leurs ruches, et modestement rabattus. Et cela se faisait pour ainsi dire en un clin d'œil, avec une touchante unanimité, sans qu'il y eût de la part du Père aucun commandement formel. Pareillement il manifesta, sans proscrire absolument le bonnet noir, une préférence pour *le bonnet blanc*, fondée d'ailleurs sur des raisons qui ne tenaient pas uniquement à la couleur; on ne vit plus que des bonnets blancs, les célèbres « petits bonnets blancs », qui sont devenus à vingt lieues à la ronde le signalement des femmes et des filles de la Sainte-Espérance.

⁴ —Bulletin, 2^e année, Avril.

Mais écoutons le Père Emmanuel lui-même sur le bien que produisit l'humble Société : il fallait que ce bien fût grand et évident, pour que, dans la joie de son âme, il s'en ouvrit à Monseigneur l'Évêque dans les termes qu'on va lire.

Monseigneur,

Aux termes des statuts de la Société de Jésus couronné d'épines, chaque année, il doit vous être rendu compte de sa situation.

Je vais tâcher de remplir ce devoir.

Commencée le 25 mars 1878, la Société, après un an d'existence, compte 80 membres, dont 34 femmes et 46 filles. Neuf de ces filles n'ont pas encore fait leur première communion.

Le nombre des sociétaires à lui seul serait peu de chose, s'il n'y avait pas à constater que toutes ces personnes sont animées d'un vrai désir de plaire à Dieu, de servir Notre-Seigneur, et de s'aimer les unes les autres, suivant le commandement du Seigneur.

Elles ont laissé là les petits commencements de vanité qui tendaient à nous envahir, et elles en sont grandement réjouies, se sentant fort à l'aise de n'avoir plus à s'occuper des bagatelles qui menaçaient de devenir l'occupation sérieuse de leurs âmes.

Les personnes mêmes, qui sont restées étrangères à la Société, en ont ressenti les effets ; car petit à petit elles ont été amenées à laisser là les excentricités de la toilette, et se mettent aujourd'hui avec une simplicité édifiante.

A la vue de ces résultats, il n'y a eu, à la dernière réunion (mardi dernier), qu'une voix pour remercier Dieu, l'auteur de tous les biens, pour remercier aussi Monseigneur qui a approuvé et béni la petite Société.

Toutes les sociétaires demandent à Monseigneur de prier pour elles, afin que la Société grandisse et produise des fruits plus grands encore.

Heureux d'avoir à rendre ce compte à Monseigneur, je le supplie, moi aussi, de bénir la petite Société.

Daignez agréer, Monseigneur

Fr. EMMANUEL. Mesnil-Saint-Loup, 27 mars 1879.

En marge de cette lettre, Monseigneur Cortet écrit :

Je suis heureux des progrès de la Société et des résultats obtenus. Je bénis de tout cœur les membres de la Société et je me recommande à leurs prières.

28 mars 1879. – PIERRE, Évêque de Troyes.

Les enseignements du Père

Recueillons quelques-unes des vues du Père Emmanuel sur cette Société bénie, quelques-uns des enseignements qu'il y donnait.

Pour lui, la pratique de la modestie consistait principalement en deux points : avoir la tête couverte et toujours couverte ; porter une pèlerine ou un pardessus qui cache modestement les formes du corps. La prescription de saint Paul aux femmes de se voiler la tête, vise principalement le temps qu'elles sont à l'église ; mais si on pèse les raisons sur lesquelles il l'appuie, on doit reconnaître qu'elle a une portée générale. Quant à ce qui regarde la dissimulation des formes du corps, elle est impliquée dans l'emploi du voile, qui chez les anciens enveloppait la personne entière de ses longs plis ; il faut être d'ailleurs aveugle pour ne pas se rendre compte que les vêtements serrés étroitement à la taille, bâtis de manière à faire valoir les formes, constituent une provocation à des pensées lascives et à des péchés impurs.

Le Père comprenait très bien qu'une femme mariée obligée de plaire a son mari, une fille désireuse de se marier, peuvent accorder quelque chose de plus à la toilette, mais sans enfreindre les deux règles que nous venons d'exposer et qu'il estimait capitales. Suivant le mot très fin de saint François de Sales,

aux filles à marier, il permettait « l'enseigne », c'est-à-dire quelque petit ajustement qui manifestât leur prétention très licite. Nous ne savons d'ailleurs si « l'enseigne » fut arborée ⁵.

Croirait-on qu'avec tout cela, il voulait, et il ne craignait pas de le dire dans les réunions de la Société, que « ses filles fussent belles », mais en étant modestes et par leur modestie même. Il n'admettait pas que les bonnets, pour simples qu'ils fussent, ressemblassent à « des bonnets de nuit ». On est bien obligé de le reconnaître, les « petits bonnets blancs » donnent aux filles un tout autre cachet de fraîcheur et de grâce naïve, que les chapeaux du jour mal en équilibre et les ajustements à la mode d'un goût douteux.

Enfin, le Père Emmanuel recommandait aux mères de former leurs filles à la modestie dès le premier âge. Il y a une différence qui saute aux yeux entre la petite fille qui porte ingénument des vêtements modestes, et celle qui, coquettement vêtue, s'observe déjà. Là où le ver de la vanité existe, le fruit se gâte rapidement.

Les résultats obtenus par le Père Emmanuel justifièrent amplement sa méthode. Les filles du Mesnil conservèrent leur piété, et les jeunes gens furent chastes.

Explications nécessaires

Et néanmoins, il fut critiqué. On lui reprocha le refus des sacrements qu'il aurait opposé aux filles dissidentes, aux « porteuses de chapeaux. »

Nous entrons ici sur un terrain réservé. Nul ne saura jamais ce qui s'est passé au confessionnal entre le Père et les jeunes filles. En qualité de curé, il était fondé à leur demander de ne pas rompre ouvertement avec la tradition de modestie conservée dans la paroisse, et qui lui semblait avec raison une sauvegarde nécessaire contre l'esprit du monde. Celui qui est responsable d'un édifice ne permet pas qu'on y pratique une brèche.

Elles se retirèrent de lui, c'est un fait ; sa responsabilité se trouva dégagée. Elles se confessèrent ailleurs et se présentèrent au Mesnil à la Table Sainte ; nous ne sachions pas qu'il leur ait refusé la sainte communion. D'ailleurs, elles s'y présentaient en tenue modeste.

Un jour que nous le questionnions sur la conduite vis-à-vis des dissidentes, il nous répondit : « *Demandez-leur une marque de bonne volonté.* » Et ce fut tout.

Il dit encore cette parole : « J'aime mieux que quelques-unes se retirent, que de tout perdre. » – Il faut pourtant en revenir à cet axiome de l'antiquité : « Le salut du peuple est la loi suprême, salus populi suprema lex. » Les dires des moralistes valent ce qu'ils valent, en certaines circonstances données ; mais la nécessité de ne pas laisser naître et se propager un incendie prévaut sur tous les raisonnements.

Un jour un prédicateur développa ce thème devant le Père Emmanuel : « l'homme se perd par la femme, il se sauve par la femme ; celle-ci perd l'homme par l'étalage de sa vanité, elle le sauvera par la vertu de sa modestie. Le monde moral oscille entre Eve et Marie. Tant que la modestie ne sera pas prêchée partout comme elle l'est ici, la société ne se relèvera pas. » Le Père Emmanuel aurait bien embrassé le prédicateur.

La modestie des femmes chrétiennes sera certainement au ciel un des plus beaux fleurons de la couronne du regretté Père.

⁵ —Le Père Emmanuel mettait parfois dans ses avis une gaieté bourguignonne. Il parlait des « tailles de guêpes ». Il appelait certaines coiffures « des pelles à four » ou des « moules à fromages ». Mais il ne disait ces choses que privément.